

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents ou représentés : **31**

Qui ont pris part à la délibération : **31**

Date de la convocation : **07/09/2015**

Date d'affichage : **10/09/2015**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du Jeudi 17 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze et le dix-sept septembre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADE,

PRESENTS : Éric MASSON – Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX – Laëtitia PICOT – Pascal CORDÉ - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Jean-Jacques GABERT - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Jonathan LAURITO - René LE VIAVANT - Jean-François FARNET - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Marc Etienne LANSADE / Patrick GARNIER à Aimé GARNIER / Patrick CLAUDEL à Eric MASSON / Margaret LOVERA à Laëtitia PICOT / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Pascal CORDÉ / Christelle DUVERNET à Maria De Fatima FIANDINO / Marie-Ly GARCIA à Rémy FÉLIX / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Renée FALCO à Audrey TROIN / Michel DALLARI à Jean-François FARNET /

ABSENTS : Johan TOUCAS / Anthony GIRAUD /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'aménagement de la zone du Subeiran a été initié dans les années 2000.

Des remboursements fonciers ont été nécessaires afin de prévoir les constructions mais aussi pour permettre la gestion des flux de circulation. Ainsi, la création de l'avenue du Subeiran a permis le détournement de la circulation depuis la rue Marceau jusqu'à l'avenue Sigismond Coulet.

De ce fait, l'ancien chemin de Cavalaire avait perdu son usage, il a été donc été déclassé préalablement à son aliénation.

N° 2015/145

DECLASSEMENT DE LA RUE DES VIGNERONS - LANCEMENT DE LA PROCEDURE

CM 17/09/2015

N° 2015/145

DECLASSEMENT DE LA RUE DES VIGNERONS - LANCEMENT DE LA PROCEDURE

Aujourd'hui, au regard de l'état d'avancement des travaux dans ce quartier nouveau, il s'avère que la voie restant publique dénommée rue des Vignerons est devenue une impasse qui permet l'accès aux commerces et à l'immeuble collectif en cours d'achèvement.

Afin de permettre la finalisation de l'aménagement de cette zone, il est nécessaire de procéder au déclassement d'une partie de la rue des Vignerons représentant une surface de 162 m² située en fin de voie.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code *Général de la Propriété des Personnes Publiques*,
Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L 141-3,

Considérant, que la surface proposée au déclassement d'une surface de 162 m² située en fin de voie a perdu son usage public.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure visant au déclassement du domaine public communal d'une surface de 162 m² de la rue des Vignerons,
- d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique de déclassement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents à cet effet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE.**

Le Maire,



Marc Etienne LANSADE

